



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 171

Question orale n° 1687

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la nécessité de procéder à des travaux de sécurité et d'aménagement, à la sortie de Châteaubriant, sur la route nationale 171 vers Soudan, plus spécifiquement pour desservir en toute sécurité la carrière des fusillés de Châteaubriant et l'accueil du récent musée du souvenir. Si la route nationale 171 est bien inscrite au contrat de plan Etat-région pour d'importants travaux d'aménagement, travaux de sécurité, de contournements d'agglomérations, la section Châteaubriant-Maine et Loire fera certes prochainement l'objet d'études d'aménagement, mais dans un délai qui ne permettra pas d'entrevoir dans l'immédiat la réalisation des travaux indispensables pour assurer la desserte en toute sécurité et l'accueil de ce haut lieu de notre mémoire collective. C'est pourquoi, il le remercie de lui indiquer s'il entend demander aux services de l'Etat de procéder aux travaux qui s'imposent et d'autre part d'assurer leur financement, dès cette année 2002, soit dans le cadre des crédits d'aménagement de la route nationale 171, soit dans le cadre des crédits déconcentrés de l'Etat.

Texte de la réponse

AMÉNAGEMENT DE LA RN 171 À CHÂTEAUBRIANT

Mme la présidente. M. Michel Hunault a présenté une question, n° 1687, ainsi rédigée :

« M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la nécessité de procéder à des travaux de sécurité et d'aménagement, à la sortie de Châteaubriant, sur la route nationale 171 vers Soudan, plus spécifiquement pour desservir en toute sécurité la carrière des fusillés de Châteaubriant et l'accueil du récent musée du souvenir. Si la route nationale 171 est bien inscrite au contrat de plan Etat-région pour d'importants travaux d'aménagement, travaux de sécurité, de contournements d'agglomérations, la section Châteaubriant-Maine-et-Loire fera certes prochainement l'objet d'études d'aménagement, mais dans un délai qui ne permettra pas d'entrevoir dans l'immédiat la réalisation des travaux indispensables pour assurer la desserte en toute sécurité et l'accueil de ce haut lieu de notre mémoire collective. C'est pourquoi, il le remercie de lui indiquer s'il entend demander aux services de l'Etat de procéder aux travaux qui s'imposent et d'autre part d'assurer leur financement, dès cette année 2002, soit dans le cadre des crédits d'aménagement de la route nationale 171, soit dans le cadre des crédits déconcentrés de l'Etat. »

La parole est à M. Michel Hunault, pour exposer sa question.

M. Michel Hunault. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, je me félicite de votre présence pour répondre à ma question par laquelle je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de procéder à des travaux de sécurité et d'aménagement, à la sortie de Châteaubriant, sur la

route nationale 171 vers Soudan, plus spécifiquement pour desservir en toute sécurité la Carrière des fusillés de Châteaubriant et l'accueil du récent musée du souvenir.

La route nationale 171 est bien inscrite au contrat de plan Etat-région pour d'importants travaux d'aménagement, travaux de sécurité, de contournements d'agglomérations et la section Châteaubriant-Maine-et-Loire devrait prochainement faire l'objet d'études d'aménagement, mais dans un délai qui ne permet pourtant pas d'entrevoir dans l'immédiat la réalisation des travaux indispensables pour assurer la desserte en toute sécurité et l'accueil de ce haut lieu de notre mémoire collective.

C'est pourquoi je souhaite, monsieur le ministre, que vous m'indiquiez si vous entendez, s'agissant de l'aménagement ponctuel d'une route nationale, d'une part, demander aux services de l'Etat de procéder aux travaux qui s'imposent et, d'autre part, en assurer le financement dès l'année 2002, dans le cadre soit des crédits d'aménagement prévus pour la RN 171, soit de crédits déconcentrés de l'Etat.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, *ministre de l'équipement, des transports et du logement*. Monsieur le député, comme vous, je considère que la mémoire de tous ceux qui se sont battus, qui ont connu les affres de la guerre et du fascisme, de tous ceux qui sont tombés pour la liberté, doit être honorée. Je peux donc vous assurer que je mesure tout l'intérêt présenté par l'amélioration de la desserte de la carrière des fusillés, à Châteaubriant, où je me suis rendu à plusieurs reprises.

Cette opération ne relève cependant pas directement de l'aménagement de la route nationale 171, vous l'avez reconnu. Son financement ne peut donc être imputé sur les crédits d'investissements routiers prévus pour cette route dans le cadre de l'actuel contrat de plan entre l'Etat et la région Pays de la Loire. Au demeurant, comme vous le savez, les négociations entre l'Etat et la région ont permis d'inscrire une enveloppe de 32,01 millions d'euros dans le contrat de plan pour la modernisation de cette route nationale entre Savenay et la limite du département de Maine-et-Loire. Cette enveloppe négociée couvre une partie importante des besoins liés notamment à la mise hors gel et aux travaux de mise en sécurité de cet itinéraire.

En revanche, une contribution de l'Etat peut être envisagée au titre des aménagements de sécurité d'initiative locale sur le réseau national, pour les travaux de voirie qui concernent directement, sur la RN 171, le renforcement de la sécurité de l'accès au site.

En conséquence, monsieur le député, une fois le projet de desserte de la carrière plus précisément défini, je vous invite à vous rapprocher des services de la direction départementale de l'équipement de Loire-Atlantique, auxquels je m'adresserai bien évidemment avant, afin de déterminer les moyens de mise en oeuvre d'une aide de l'Etat.

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Hunault.

M. Michel Hunault. Je voudrais remercier M. le ministre de l'attention qu'il porte à ce dossier. J'ai pris bonne note de son invitation à faire bénéficier ces travaux des crédits d'aménagement prévus au contrat de plan de la RN 171.

Je me permettrai, madame la présidente, d'ajouter un mot. Bien qu'étant un élu de l'opposition, je voudrais profiter de cette dernière question au Gouvernement de la législature pour ce qui me concerne, pour vous remercier, monsieur le ministre, de l'attention que vous avez toujours portée aux dossiers particulièrement importants de la circonscription de Châteaubriant. Je pense notamment à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, qui est maintenant engagé, et à la réouverture de la ligne SNCF.

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Ce n'est pas tous les jours ! (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1687

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 382

Réponse publiée le : 30 janvier 2002, page 973

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 janvier 2002